



Région Ile de France

Solidarité avec les collègues de Saint Denis : L'administration Centrale Recule ! Les conseils de discipline n'auront pas lieu !

Le jeudi 28 mai 2009 s'est tenue une Assemblée Générale Régionale, convoquée par les organisations syndicales SNPES, CGT PJJ et la CNT PJJ de l'Ile de France. Notre surprise fut grande de découvrir que la Direction Régionale avait fait appel à la préfecture de police de Paris, qui pour l'occasion avait constituée un « comité d'accueil » d'une dizaine d'agents de police en civils. Une fois de plus, la direction régionale démontre sa totale incompétence en matière de dialogue social.

Concernant la situation des quatre collègues du CAE de Saint Denis, le directeur de la PJJ a décidé de ne pas convoquer les deux conseils de discipline, reconnaissant de fait que le dossier instruit par la direction régionale et de l'inspecteur était vide.

Ce premier recul, confirme qu'aucune faute professionnelle n'a été commise !

Ce premier recul confirme que le dossier instruit contre les quatre collègues est vide !

Mais nous devons continuer la mobilisation pour que toutes les sanctions disciplinaires soient retirées, c'est pour cela que nous maintenons le mot d'ordre de grève à partir 3 juin 2009, ce jour là le directeur de la PJJ doit confirmer s'il prendra des sanctions du 1^{er} groupe (blâme ou avertissement) à l'encontre des quatre collègues.

La Mobilisation pour la défense de nos collègues de Saint Denis doit continuer jusqu'au retrait de toutes les procédures disciplinaires !

Soyons nombreux à l'

Assemblée Générale Régionale le Mercredi 3 juin 2009 de 12 h 30 à 14 h 30

Direction régionale Ile de France (14 rue froment 75011 métro bréguet ou bastille)

Par ailleurs nous vous appelons à envoyer jusqu'au 3 juin, des fax, des mails et à téléphoner à la DPJJ pour exprimer votre opposition à toute sanction disciplinaire contre nos collègues et à signer ou faire signer massivement la pétition nationale.